



Paris, le 20 août 2026

POLITIQUE FAMILIALE : LES FAMILLES ONT BESOIN D'UN CAP, PAS DE NOUVELLES RÉDUCTIONS DE LEURS DROITS

Pour une refondation totale d'une politique devenue illisible et incompréhensible

Le rapport de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires sociales consacré aux politiques familiales remet brutalement la question familiale au cœur du débat budgétaire.

En proposant **plusieurs milliards d'euros d'économies sur les dispositifs destinés aux familles**, ce rapport pose une question essentielle : **quel projet la France porte-t-elle encore pour les familles ?**

Pour Familles de France, le débat ne peut se réduire à une succession de mesures d'économies, de plafonds, de conditions de ressources ou de modifications des prestations. **Il est temps de changer de méthode.**

Il est temps de changer de méthode

Depuis plusieurs années, la politique familiale est devenue un empilement de dispositifs, de prestations, de critères, de seuils et de réformes successives.

Les familles ne savent plus toujours à quoi elles ont droit, pourquoi elles y ont droit, ni comment les différents dispositifs s'articulent entre eux. Cette complexité nourrit l'incompréhension et fragilise **la confiance des familles dans la parole publique.**

Or la politique familiale ne peut être une politique de court terme, ajustée au gré des contraintes budgétaires. Elle doit donner aux familles **de la visibilité, de la stabilité et de la confiance.**

Avec l'Unaf, Familles de France alerte depuis plusieurs années sur la nécessité d'une refondation de la politique familiale, fondée notamment sur **des mesures lisibles et compréhensibles pour les familles.**

Nous demandons une refondation, pas un nouveau « rabotage »

Familles de France considère qu'il faut désormais **repenser l'ensemble du système.** Il faut repartir des besoins réels des familles et construire une politique familiale autour de quelques principes simples :

- **une politique lisible**, permettant à chaque famille de comprendre ses droits
- **une politique stable**, donnant aux parents une visibilité dans leurs choix de vie
- **une politique universelle**, reconnaissant que l'arrivée et l'éducation d'un enfant représentent une charge pour toute famille
- **une politique équitable**, tenant compte des différences de situations et des besoins spécifiques
- **une politique de conciliation**, permettant réellement de conjuguer vie familiale et vie professionnelle
- **une politique de services**, notamment pour la petite enfance, le logement, l'éducation et l'accompagnement des parents
- **une politique évaluée dans la durée**, et non au seul regard des économies budgétaires immédiates

La politique familiale doit s'inscrire dans **une vision de long terme**, car la stabilité constitue une condition essentielle pour redonner confiance aux familles.

Ne confondons pas politique familiale et politique de lutte contre la pauvreté

Une politique familiale n'est pas simplement une politique de redistribution vers les ménages les plus modestes. Elle doit aussi reconnaître une réalité simple : **avoir des enfants entraîne des charges supplémentaires et participe à l'avenir de notre société.**

Au fil des années, le ciblage croissant des prestations, la modulation des allocations familiales et les modifications successives du quotient familial ont rendu l'ensemble du système beaucoup moins lisible.

Nous avons toujours dit que la mise sous conditions de ressources des allocations familiales, conjuguée à l'abaissement du plafond du quotient familial, avait porté atteinte à la lisibilité globale de la politique familiale.

Aujourd'hui, plutôt que de poursuivre cette fragmentation, **il faut reconstruire un système cohérent.**

Les familles doivent être associées à cette refondation

La France ne peut pas prétendre répondre à la baisse de la natalité sans s'interroger sur les conditions concrètes dans lesquelles les familles vivent, travaillent, se logent et élèvent leurs enfants.

Le recul des naissances, les difficultés d'accès au logement, les problèmes de garde, la conciliation des temps, le coût de l'éducation et les inquiétudes économiques forment un même ensemble.

Nous voyons depuis longtemps que le désir d'enfant existe mais que l'écart entre le désir et sa réalisation doit interroger les politiques publiques.

Nous appelons à **un réinvestissement dans la politique familiale, considéré comme un véritable projet d'avenir.**

Familles de France demande l'ouverture d'un grand débat national

Face à l'empilement des dispositifs et aux nouvelles propositions d'économies, Familles de France demande **une véritable refondation de la politique familiale française**, associant l'État, le Parlement, l'Unaf et l'ensemble du mouvement familial, les collectivités, les partenaires sociaux, les acteurs de terrain et, surtout, **les familles elles-mêmes.**

Il faut désormais répondre à trois questions simples :

Que voulons-nous pour les familles ?

Quels moyens voulons-nous y consacrer ?

Et comment faire pour que chaque famille puisse comprendre et utiliser facilement les dispositifs qui lui sont destinés ?

Contacts presse :

Mireille Lachaud – Pôle Politique familiale | 06 16 58 69 92

Émilie Souplet – Pôle Éducation | 06 27 67 20 61